



## Liste des produits autorisés dans un colis alimentaire

### Principes pour tous les produits de la liste:

*Les récipients en verre, les conserves, les produits saupoudrés ou contenant de l'alcool sont interdits. Tous les aliments doivent être dans **l'emballage d'origine** du magasin.*

**Les portions individuelles** (par ex: une seule madeleine emballée) sont également interdites.

*Les emballages non transparents seront ouverts.*

*Les boissons doivent obligatoirement être dans un contenant transparent.*

*Cette liste est valable pour tous les produits apportés de l'extérieur.*

**Les produits non-inscrits sur cette liste sont refusés.**

*Cette liste peut être modifiée à tout moment sans préavis.*

- Biscottes (nature)
- Biscuits
- Biscuits apéritifs
- Boissons sans gaz
- Bonbons
- Cacahuètes (décortiquées)
- Café moulu et soluble
- Cake (sans raisin)
- Céréales (type corn flakes)
- Charcuterie coupée en tranches fines
- Chips
- Chocolat (uniquement en plaque et sans raisin)
- Chocolat en poudre (type *Nesquik*)
- Dattes
- Figues
- Fromage (sauf feta et mozzarella) coupé en tranches fines
- Fruits frais (sauf ananas, mangue, avocat, melon, pastèque et fruits à coque dure)
- Fruits secs décortiqués (sauf raisins secs): amandes, noix, noisettes, pistaches
- Légumes (carotte, céleri, concombre, radis)
- Madeleines
- Olives (entières, non dénoyautées)
- Pain d'épice
- Poisson fumé coupé en tranches fines
- Pop-corn
- Sirop (bouteille en PET)
- Sucre en morceaux
- Terrine coupée en tranches

Les produits non autorisés reçus par colis seront renvoyés à l'expéditeur aux frais de la personne détenue.

Dans le cas où l'expéditeur est inconnu, les produits alimentaires non autorisés seront détruits.

Etat au 12.08.2022